

## Conseil intercommunal

p.a Administration communale  
Route de Sainte-Croix 1  
1445 Vuiteboeuf  
Tél: 024 / 459.18.16  
Courriel: [greffe@vuiteboeuf.ch](mailto:greffe@vuiteboeuf.ch)

Vuiteboeuf, le 30 août 2021

Aux membres du Conseil intercommunal  
de l'ASIOR

Délégation fixe et délégation variable

## Séance du Conseil intercommunal – jeudi 23 septembre 2021

---

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la première séance du Conseil intercommunal de l'ASIOR de la législature 2021-2016 le

**jeudi 23 septembre 2021 à 20h00 – Orbe (Casino).**

L'ordre du jour se présente comme suit:

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentation des délégués non présents le 21 juin 2021
4. Adoption du PV de la séance du 22 avril 2021
5. Adoption du PV de la séance d'assermentation du 21 juin 2021 (partie présidée par le Président)
6. Courrier
7. Nomination d'un membre suppléant à la commission de gestion et des finances
8. Nomination de 2 membres au Conseil d'établissement (CET)
9. Nomination de la commission « bâtiments »
10. Préavis n° 01/21 « *Budget de fonctionnement pour l'année 2022* », rapport de la commission de gestion et des finances, discussion et vote
11. Préavis n° 02/21 « *Demande d'autorisation générale de statuer, pour la législature 2021-2026, sur des dépenses extrabudgétaires, jusqu'à CHF 25'000.- par cas, sur l'acquisition et l'aliénation de tous immeubles et droits réels immobiliers, jusqu'à CHF 50'000.- par cas et sur l'autorisation générale de reconduire les emprunts* », rapport de la commission de gestion et des finances, discussion et vote
12. Communications du Comité de direction
13. Divers et propositions individuelles

En prévision de cette réunion, vous trouverez sous ce pli

- les préavis 01/21 et 02/21
- le procès-verbal de la dernière séance du CI du 22 avril 2021
- le procès-verbal d'assermentation des autorités du 21 juin 2021 – partie présidée par le préfet
- le procès-verbal d'assermentation des autorités du 21 juin 2021 – partie présidée par le président
- un mot du Président

Pour accéder aux statuts et au règlement du Conseil intercommunal, veuillez utiliser les liens ci-dessous :

- [Lien sur les statuts](#)
- [Lien sur le règlement du CI](#)

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir à l'avance vos éventuelles questions afin de nous permettre de les traiter.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter et dans l'attente de cette rencontre, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

**Au nom du Conseil intercommunal**

Le président  
*Arnold Poot*

La secrétaire  
*Christine Etter*

**Annexes** : mentionnées.

**Copie pour information** : Monsieur Etienne Roy, Préfet.